

ADDENDUM AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° DNCMP/107/T/2015 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BUREAU DE L'OBR A CIBITOKÉ ET DE FINISSAGE D'UN BUREAU DE L'OBR A BUBANZA

=====

Conformément aux dispositions de la clause 10 des Instructions aux Soumissionnaires du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) n° DNCMP/107/T/2015 relatif aux travaux de construction d'un bureau de l'OBR à CIBITOKÉ et de finissage d'un bureau de l'OBR à BUBANZA, publié dans le journal LE RENOUVEAU du 15/09/2015 et suite au changement de terrain sur lequel le bureau de CIBITOKÉ sera construit, l'Office Burundais des Recettes (OBR) porte à la connaissance de tous les acquéreurs du DAO et les autres soumissionnaires intéressés que certaines clauses du DAO ci-haut cité sont modifiées suivant le présent **addendum** qui fait partie intégrante dudit DAO.

NB : Cet addendum concerne exclusivement le lot n°1 dont les travaux consistent à construire un bureau de l'OBR à côté du bureau provincial de CIBITOKÉ. Pour le lot 2, ce ne sont que les dates de visite du lieu et d'ouverture des offres qui changent.

1. L'Objet: L'Office Burundais des Recettes invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires désireux à concourir à présenter leurs offres sous enveloppes fermées, pour les travaux **de construction** du bureau de l'OBR situé à côté du bureau provincial de CIBITOKÉ, au lieu des travaux d'extension.

2. Pour les spécifications techniques du lot n°1:

Point III.6, V.1 et V.2: les fers à béton sont de diamètre 8, au lieu de 10

Point VII.1: La charpente et ses accessoires sont métalliques, au lieu d'être en bois

Point X.1: Gîtage métallique et non en bois

Point XI.3: La couleur des carreaux est nuancé (sombre), au lieu de blanc-ivoire

Point XII.1: Le raccordement de la plomberie est installé à partir d'un point où sera installé le compteur de la REGIDESO, au lieu de l'installation provinciale.

Point XIII.1: Le raccordement électrique est installé à partir d'un point où sera installé le compteur de la REGIDESO, au lieu de l'installation provinciale.

3. Pour le devis quantitatif et estimatif du lot n°1

N°	Désignation des ouvrages	Unité	Quantité	P. Unitaire	Coût
VI	CHARPENTE ET COUVERTURE				
VI.1	½ fermes en tubes <u>métalliques</u> au lieu des <u>madriers</u>	pce	idem		
VI.2	Rampants en tubes <u>métalliques</u> au lieu des <u>madriers</u>	ml	idem		
VI.3	Pannes en tubes <u>métalliques</u> au lieu des <u>chevrons</u>	ml	idem		
IX	PLAFOND				
IX.1	Gîtage <u>métallique</u> et non en <u>bois</u>	m ²	idem		

1. La visite des lieux, le dépôt et l'ouverture des offres

Pour permettre aux acquéreurs du DAO et les autres soumissionnaires intéressés de prendre en compte cet additif:

- Une visite des deux sites qui était prévue le 29/09/2015 est reportée **au 07/01/2016 à partir de 9h 00 sur le site de CIBITOKÉ et à partir de 14h 00 sur le site de BUBANZA.**

Pour le site de BUBANZA, ceux qui ont déjà fait la visite ne sont pas concernés.

- La date limite de dépôt et d'ouverture des offres qui était prévue le 10/10/2015 pour tous les deux lots (sites) **est reportée au 21/01/2016 à 10h 00 min, à l'Immeuble VIRAGO COMPLEX.**

NB: Les autres dispositions du Dossier d'Appel d'Offres qui ne sont pas touchées par le présent addendum restent inchangées.

Fait à Bujumbura le 10/12/2015

**LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX ET PERSONNE
RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS A L'OBR**

Frédéric MANIRAMBONA